



Document de discussion

Améliorer l'efficacité de la coopération syndicale au développement

Missions, mandat et plan d'action du

Réseau syndical de coopération au développement (RSCD)

Le présent document de discussion fait suite aux débats d'Helsinki concernant le document thématique¹, à la Résolution du Congrès de la CSI sur «Un modèle de développement juste et durable pour le XXIe siècle »² et au processus de négociation avec l'UE visant au renouvellement du soutien en faveur du réseau syndical de coopération au développement. Il a été préparé aux fins de faciliter la prise de décisions nécessaires concernant la mission, la structure et les méthodes de travail du RSCD, ainsi que son plan d'action pour 2011-2012.

Le RSCD en tant que processus inclusif

Le RSCD fut lancé à la suite du Congrès de la CSI en 2006, d'une part, pour répondre à l'appel en faveur d'une coopération syndicale au développement coordonnée, meilleure et plus efficace, tant en termes des activités ressortant à notre solidarité syndicale structurée qu'au plan politique, moyennant l'influence exercée sur les débats politiques pertinents et la représentation du point de vue syndical auprès des institutions internationales et régionales et, d'autre part, pour renforcer les capacités en vue d'une action nationale sur les politiques et stratégies en matière de coopération au développement.

La CSI a réussi à obtenir une aide de l'UE en faveur des activités du Réseau, dans le cadre du Programme thématique sur les acteurs non étatiques (objectif 3).

Le lancement officiel du RSCD a eu lieu en 2008. En tant que réseau de la CSI, il était géré dans une optique inclusive, reposant, d'entrée de jeu, sur l'engagement auprès des organisations régionales, pour assurer la voix et la présence nécessaires de tous les partenaires concernés au plan de la coopération syndicale au développement. Diverses Organisations de soutien internationales ont également participé au réseau dès le début en tant que partenaires de coopération et constitutifs. Les Fédérations syndicales internationales ont, elles aussi, commencé à s'impliquer progressivement dans le travail du RSCD, ce qui s'est avéré être un atout important à l'occasion de la Conférence de Stockholm³ et des discussions d'Helsinki⁴.

¹ Voir <http://www.ituc-csi.org/the-future-of-the-trade-union,6416.html>

² <http://www.ituc-csi.org/resolution-on-a-sustainable-and.html>

³ La première conférence RSCD « Les syndicats, acteurs du développement » s'est tenue près de Stockholm, en octobre 2009.

⁴ Voir plus haut

Les discussions d'Helsinki

A la lumière de l'évolution aussi bien de la portée que de la participation du RSCD, les éléments ci-après ont fait l'objet d'amples discussions à Helsinki (voir rapport complet)⁵, nous permettant de présenter les propositions suivantes concernant notamment

- La composition du RSCD
- La mission et le mandat du RSCD
- Les méthodes de travail du RSCD

OPTIONS POUR L'AVENIR

1. Composition du RSCD

- L'affiliation au Réseau doit être considérée comme volontaire, inclusive et basée sur l'intérêt et l'engagement des organisations solidaires⁶.
- Bien qu'il réponde à la demande du Congrès de la CSI, le réseau est ouvert à tous les membres de la famille syndicale (centrales nationales, organisations régionales, organisations solidaires et FSI).
- Attendu, par ailleurs, que la responsabilité financière et administrative a, jusqu'à présent, été assumée par la CSI et sur la base de l'indépendance politique des différents partenaires syndicaux, le réseau est doté de multiples lignes de responsabilité (répondant, d'une part, au CG de la CSI et, d'autre part, aux mandants respectifs).

Composition du RSCD:

- Affiliées de la CSI actives dans le domaine du développement, partenaires des le projet EU
- Organisations Solidaires
- Organisations régionales de la CSI, y compris la représentation des affiliées nationales;
- Fédérations syndicales internationales (y compris leur représentation régionale) ;
- Invités à titre permanent : TUAC, CES et CSI, représentations d'institutions internationales ;
- Invités en qualité d'observateurs : ACTRAV

2. Le RSCD a pour mandat

- **D'améliorer l' « efficacité » de la coopération syndicale au développement** (coopération et coordination) à travers le partage d'informations et de meilleures pratiques et la stimulation d'effets et de résultats améliorés dans le cadre des efforts de solidarité au sein du mouvement syndical.
- **Veiller à l'inclusion des perspectives syndicales dans les débats politiques liés au développement**, notamment en ce qui concerne la prise en compte de l'agenda du travail décent, du pacte pour l'emploi et de l'appropriation démocratique dans le domaine du développement en tant qu'enjeux essentiels pour les stratégies de développement durable.

⁵ Voir rapport d'Helsinki cliquer [ici](#)

⁶ Compte tenu des conditions liées à la gestion du projet UE, un appel a été lancé aux affiliées et autres organisations, invitant ces dernières à souscrire en qualité de partenaires à la demande de l'UE. Ceci ne modifie en rien l'affiliation au réseau et n'empiète pas sur les capacités des membres eu égard à la gestion du RSCD.

3. Les méthodes de travail du RSCD

PRISE DE DECISION

- Vu sa mission, sa composition et son mandat, le RSCD opère sur la base du **consensus**.

GROUPE DE FACILITATION DU RSCD

- Le RSCD sera doté d'une structure de gouvernance constituée de 5 présidents adjoints représentant les différentes catégories de membres agissant collectivement sous le nom de « **Groupe de facilitation du RSCD** »
 - a. 2 président(e)s adjoint(e)s représentant les affiliées de la CSI
 - b. 1 président(e) adjoint(e) représentant les OS
 - c. 1 président(e) adjoint(e) de chaque région de la CSI
 - d. 1 président(e) adjoint(e) représentant les FSI
- Le Groupe de facilitation sera chargé de faciliter la préparation, la direction (présidence) et le suivi des activités et supervisera le travail du secrétariat du RSCD. Le Groupe de facilitation sera également informé de façon régulière au sujet de la situation financière et administrative du réseau.
- Le groupe de facilitation réalisera également une surveillance et une évaluation adéquates du travail du RSCD et mettra au point des mécanismes d'évaluation ou de surveillance, le cas échéant.

REUNIONS DU RESEAU

- Les réunions du Réseau s'adressent à tous les membres du Réseau et visent à établir l'ordre du jour global des activités du réseau, à prendre les décisions qui s'imposent en termes d'organisation et de mise en œuvre du plan d'action. Les réunions du réseau font office d'« assemblée d'organisation » du RSCD.

GROUPES DE TRAVAIL

- Des groupes de travail chargés de la mise en œuvre du plan d'action sont mis sur pied (voir autres propositions incluses dans le plan d'action).
- Des groupes/missions de travail peuvent être créés pour répondre à des défis spécifiques ou pour entreprendre des tâches particulières.

SEMINAIRES

- Des séminaires thématiques ou de formation peuvent être organisés aux fins d'harmoniser davantage les conditions au sein des organisations syndicales, de créer des capacités ou de procéder à des études et à des échanges sur des thématiques liées à la coopération syndicale au développement.

SECRETARIAT RSCD

- Le secrétariat du RSCD (en collaboration avec le CDE-CSI) assure le secrétariat du Réseau et, dans cette capacité, fournit ses services dans le cadre des activités du groupe de

facilitation et du Réseau. Le secrétariat est représenté d'office auprès du groupe de facilitation.

- Le secrétariat sera chargé de l'organisation des groupes de travail et des réunions du réseau. Il assurera les instruments de communication et d'information du Réseau (site web, lettre d'information, cartographie et recherche,...) et apportera son assistance dans le cadre du travail de proximité vis-à-vis des membres, des organisations affiliées, des plateformes ONG et autres partenaires du RSCD.
- Le secrétariat CDE-CSI/RSCD sera chargé de la gestion du projet UE et informera le Groupe de facilitation des progrès accomplis.

PLAN D'ACTION 2011-2012

- Le **RÉSEAU RSCD SE RÉUNIRA** en sa pleine capacité, deux fois par an, avec la participation de l'ensemble de ses membres, des OS et des FSI, et avec une représentation plus substantielle des régions. Les réunions du Réseau s'apparenteraient en quelque sorte à une assemblée du RSCD, où seraient adoptées les dispositions organisationnelles et les positions politiques proposées par le secrétariat ou par l'une ou l'autre des structures opérationnelles.
- Dans l'intervalle de la réunion, des **GROUPES** ou **MISSIONS DE TRAVAIL** spécifiques (réunions d'experts) approfondiraient le travail sur des questions globales ou spécifiques. Ceci également pour faciliter l'interaction basée sur des engagements concrets à l'échelle nationale ou internationale. Les groupes de travail se réuniraient indépendamment les uns des autres et établiraient leurs propres programmes de travail. Ceux-ci seraient ouverts à l'ensemble des membres, des OS, des régions et des FSI intéressés.
 - i. Un **groupe de travail** sur **l'efficacité de la coopération syndicale au développement** planchera sur **les principes, les lignes directrices et les indicateurs** relatifs à la coopération syndicale au développement. Des objectifs et un calendrier précis lui seront assignés en vue de la préparation, d'ici à la fin de 2011, (a) d'un ou plusieurs document(s) de position sur ces questions (voir plan d'action mis à jour sur les Principes⁷). Ce groupe devrait également envisager le suivi dans le cadre du Forum ouvert (FO) sur l'efficacité des OSC et des autres activités connexes. Au-delà des enjeux immédiats liés aux pratiques syndicales en matière de coopération, il conviendrait de s'attaquer à la question de l'impact sociétal de notre coopération (en termes du progrès accompli, notamment en ce qui concerne l'Agenda du travail décent et l'appropriation démocratique).
 - ii. Un « Groupe de travail sur la politique » devrait assurer le suivi des programmes de développement. Ce groupe serait chargé de suivre et de soutenir l'action syndicale au niveau de la DCD-CAD, de l'ONU, de même qu'en ce qui concerne les enjeux politiques soulevés au sein de la plateforme Better-Aid des OSC. Le groupe de travail s'occupera également de la surveillance et du suivi des interactions avec les développements politiques à l'échelon national. Le groupe de travail peut suggérer la mise sur pied de missions de travail spécifiques en fonction des événements ou des délégations syndicales assistant aux conférences internationales sur la politique.
 - iii. Un groupe « ad-hoc » continuera à assurer la surveillance et le suivi du **Dialogue structuré avec l'UE**, de même que de l'ensemble des questions se rapportant aux instruments de l'UE (IEDHD, éducation au développement, ...). Ce dernier réunirait les organisations intéressées établies dans des États membres de l'UE, les organisations régionales en tant que partenaires habilitants au niveau des régions et

⁷voir http://www.ituc-csi.org/IMG/doc/UPDATED_WORK_PLAN_ON_TRADE_UNION_DEVELOPMENT_EFFECTIVENESS-2.doc

les FSI intéressées, entre autres. Il conviendra d'assurer une coopération et un engagement étroits avec la CES. Le prochain agenda (le Dialogue structuré jusqu'à mai 2011, la communication pour le développement des OSC, la révision du Consensus européen, les perspectives financières, la mise en œuvre du service extérieur, la préparation en vue du renouvellement, à l'horizon 2014, de l'ICD et d'autres instruments de soutien,...).

- iv. Un **Groupe d'organisation sur le développement de la capacité** qui s'occuperait de la mise en œuvre de la stratégie de développement en collaboration avec les régions. Ce groupe jouera un rôle clé pour ce qui est d'assurer l'interaction entre le travail en réseau à niveau régional et le travail en réseau à niveau international. Il pourrait notamment recourir aux dispositions du projet réseau en vue d'un fusionnement avec d'autres programmes et projets sous formes de structures de CD régionales décentralisées, afin d'assurer l'établissement de programmes de CD à long terme en coopération avec des organisations et des structures de soutien régionales.
- Des **SÉMINAIRES** seront organisés sur des thèmes choisis pour répondre aux besoins d'information et de formation identifiés des membres ou pour élaborer des politiques. Compte tenu des priorités énoncées dans le plan d'action et afin d'assurer une continuité eu égard aux objectifs et aux services fournis, les séminaires porteront sur les thèmes spécifiques suivants :
 - i. Séminaire sur le soutien à la coopération syndicale au développement : celui-ci devra être organisé suivant la proposition des syndicats français à Helsinki. Un exercice de cartographie est actuellement en cours de réalisation. Une étude des donateurs portant sur les systèmes de soutien pour les ONG et les critères d'harmonisation peut également informer le séminaire et aider celui-ci à formuler des approches visant à rendre le soutien des donateurs à la coopération au développement plus approprié et à contribuer à des résultats plus efficaces au niveau des pays.
 - ii. Un séminaire, éventuellement lié à la première réunion du groupe de travail sur la politique, qui aborderait la question de l'aide et de l'efficacité de la coopération au développement. Ce séminaire de préparation politique pourrait éventuellement être organisé avec le concours de la TUAC, en coopération avec le CAD/OCDE. L'objectif est de contribuer à une prise de position de la société civile/BetterAid⁸ concernant la proposition de document final pour le 4^e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF IV) qui se tiendra à Busan, fin 2011.
 - iii. Un séminaire de suivi s'adressant aux syndicats des nouveaux États membres de l'UE.
 - iv. Un séminaire sur la coopération sud-sud centré sur les capacités de soutien autonomes du mouvement syndical des pays du sud.

⁸ Voir document de discussion de BetterAid: <http://www.betteraid.org/en/betteraid-policy/betteraid-publications/policy-papers/393-development-effectiveness-in-development-cooperation.html>.

- v. Séminaire sur les résultats « quantifiables » et l'impact sociétal de la coopération syndicale au développement (en termes de changement social, de réalisation du travail décent, de démocratie, ...) en coopération avec les Programmes par pays de promotion du travail décent de l'OIT.
 - vi. Autres suggestions...
- **PROXIMITÉ et SOUTIEN.** Une série de mécanismes et d'instruments visant à faciliter l'échange d'informations et la préparation de politiques ont été mis en œuvre durant la phase initiale des opérations. Ceux-ci devront cependant être affinés et, dans certains cas, rendus opérationnels.
 - i. Lettre d'information (LI) : La lettre d'information devra être améliorée à plusieurs égards :
 - a. Un format mieux adapté à l'écran, qui permette une meilleure vue d'ensemble et un flux d'information plus structuré
 - ii. Rapports de progrès : Des informations plus faciles à lire et à assimiler concernant les développements politiques et les rapports des réunions, conférences etc., pour permettre aux membres du réseau de comprendre et d'interagir rapidement.
 - iii. Visibilité, proximité et sensibilisation : Le rôle des syndicats dans le domaine du développement n'est toujours pas bien compris et soutenu par la majorité des acteurs du développement (les gouvernements mais aussi au sein de la communauté des OSC). Les contributions spécifiques sur le dialogue social, le travail décent, le pacte pour l'emploi, l'emploi vert, l'actionnariat démocratique etc. demandent à être élaborées et disséminées plus avant. (site web, dépliants, documents de fond, You Tube, rapports basés sur des études de cas/narratifs,...) :« Les documents sur l'efficacité de l'aide » pourraient consister en une série de documents de fond sur papier/en ligne portant sur les contributions du mouvement syndical à l'efficacité de l'aide.
 - iv. Base de données sur les projets : Le « plan d'ensemble » existe ; la mise en œuvre échoue au niveau des intrants/sortants liés à la disponibilité des ressources humaines. Ceci pourrait constituer un instrument important pour faciliter le contrôle et améliorer la coordination et l'alignement.

PLANIFICATION ET CALENDRIER PROVISoire

2011	PROGRAMME PROVISoire DES ÉVÉNEMENTS		CONTRIBUTIONS DU RSCD/à faire
CSI	Février	Conseil général	Adoption du plan d'action du RSCD Adoption des principes syndicaux sur l'efficacité
Programme	Mars	Exéc. Groupe de travail, Paris Réunion BA/FO, Suède	Prise de position sur les principales demandes en prévision du Forum de Busan
	Juillet	Groupe de travail, Paris	Menu des options
	Octobre	Groupe de travail, Paris	Projet de document final
	Novembre	HLF IV Busan	Délégation CSI/BetterAid/FO
EU	25 janvier	GT3 DS, Bruxelles	Modèles de soutien
	9/11 février	Séminaire DS dans la région CRPE	Participation CSI + préparation
	Mai	Conférence finale DS	Délégation CSI
	???	Consensus européen	Nouvelle proposition
	Septembre	Les OSC et le développement	Document de position sur les propositions syndicales
2011	Programme à revoir		
	14-16 mai	Rio + 20 (Rio)	

2011												
Activité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		CG CSI FSM DS UE		BA/OF	DS UE	OIT	Eff PA			BA/OF	HLF IV Busan	
Réunions du réseau			1							2		
Groupe de facilitation												
GT Principes/Méthodes GT												
GT Politique			Consult. BA/Syn.									
Politiques UE												
Développement des capacités au sein du groupe d'organisation Sud	A établir avec les régions											
Séminaires												
Proximité et soutien	LI 1	LI 2	LI 3	LI 4	LI 5	LI 6			LI 7	LI 8	LI 9	LI 10
Publications et Visibilité		Rapport 2009/10	PED1							PED 2		

Mission, structures et plan d'action du RSCD
November 5, 2010

2012												
Activité	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Réunions Réseau												
Groupe de facilitation												
GT Principes/Méthodes												
GT Politique												
Politiques UE												
Développement des capacités au sein du groupe d'organisation Sud	A établir avec les régions											
Séminaires thématiques												
Info et Plaidoyer	LI 1	LI 2	LI 3	LI 4	LI 5	LI 6			LI 7	LI 8	LI 9	LI 10
Publications et Visibilité			RA ⁹							PED 3		
Evaluation			INT							Ext.		

⁹ RA = Rapport annuel

SYNTHESE DU BUDGET

Réunions, groupes de travail, séminaires		617 100,00 €	
Secrétariat		498 000,00 €	
Consultance & Recherche		72 000,00 €	
Proximité, information, visibilité		15 000,00 €	
Evaluation		25 000,00 €	
Finances, gestion et administration		92 109,00 €	
Provision pour imprévus		12 321,00 €	
Total		1 331 530,00 €	
Total			998 648,00 €
Contribution propre du RSCD	25%		332 883,00 €
Total			1 331 531,00 €

Jan Dereymaeker, RSCD

Novembre 2010